



BIACCHE

@ctus



n°40 Mars 2024



Le mot du Maire

Comment un budget local est-il voté ?

Chères biachoises, Chers biachois.

Le budget est voté par l'Assemblée délibérante de la collectivité, c'est-à-dire le conseil municipal. L'Etat doit fournir les renseignements indispensables (montant des dotations, détermination des bases d'imposition, informations générales sur le personnel) pour que les collectivités puissent évaluer leurs recettes. Les délais de production des données financières (notamment le montant des dotations à attendre et l'estimation des bases fiscales nécessaires à l'anticipation des recettes) expliquent que les collectivités doivent adopter leur budget, non pas au 1er janvier, mais au 15 avril de l'année de l'exercice.

Les dépenses obligatoires doivent être sincèrement évaluées.

Elles concernent les secteurs de compétences fixés par la loi pour chaque type de collectivité. Ainsi, le budget régional doit intégrer, par exemple, les dépenses concernant la rénovation des lycées. De même, les charges de personnel sont obligatoires pour toutes les collectivités et doivent être inscrites en dépenses. Si ce n'est pas le cas, le préfet peut saisir la chambre régionale des comptes, qui demande à la collectivité de rectifier l'oubli et, à défaut, autorise le préfet à les y inscrire d'office.

En ce qui concerne les dépenses, des discussions sont engagées avec les services, selon un calendrier établi en interne, et sont suivies de réunions d'arbitrage. Les collectivités peuvent alors déduire leur marge de manœuvre par rapport aux recettes qu'elles attendent, soit afin de contenir les dépenses pour respecter la règle de l'équilibre, soit afin d'effectuer des choix stratégiques en mettant l'accent sur des priorités politiques.

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire, sauf pour les communes de moins de 3500 habitants. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Après le débat, mais avant le vote, les membres de l'assemblée doivent recevoir le budget et ses annexes. L'ordonnance du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'aménagement des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales allège le contenu des documents préparés par les exécutifs locaux.

Le budget d'une collectivité territoriale doit toujours être voté en équilibre réel et sincère, et suivant un calendrier établi par la loi (avant le 15 avril, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée). La section de fonctionnement est d'abord adoptée, avant la section d'investissement. Les budgets sont votés par chapitres ou, si l'assemblée délibérante le décide, par articles à l'intérieur de chaque section.

Au plaisir de vous rencontrer
Le Maire, Hervé NAGLIK



Aînés

Repas des aînés



La municipalité organise le repas des Aînés pour les personnes âgées de 65 ans et plus (révolus ou qui auront 65 ans dans l'année). Il sera servi à la salle Jean Moulin le jeudi de l'Ascension, soit le **jeudi 9 mai 2024** à 12h00.

Afin d'organiser au mieux ce moment festif, il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire en mairie au 03.21.50.07.27, du lundi au vendredi aux horaires habituels, et ce jusqu'au vendredi 12 avril 2024, dernier délai. Bien entendu, toute personne âgée de 65 ans et plus, pourra être accompagnée de son conjoint même si celui-ci est âgé de moins de 65 ans.

En attendant de se retrouver, prenez bien soin de vous !



Animation

Comité des Fêtes de Biache-Saint-Vaast

DISCO PARTY



Reservations

PAF
6€

SAMEDI 6 AVRIL 2024 - 19H00

MAISON DES SOCIÉTÉS BIACHE-SAINT-VAAST

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Animations en avril

Vous trouverez ci-joint les affiches avec toutes les informations concernant la Disco Party du 6 avril (19h à la maison des sociétés) ainsi que pour la traditionnelle sortie à Berck pour le festival international des cerfs-volants qui sera cette année sur le thème de l'Asie.



Berck-sur-Mer

37ÈMES RENCONTRES
INTERNATIONALES
DES CERFS-VOLANTS

DÉPART 8H
RETOUR VERS 19H
PARKING RUE G.BRASSENS

TARIF : 10€ (BIACHOIS)
15€ (EXTÉRIEURS)

TARIF UNIQUE

**SAMEDI 27 AVRIL
BERCK SUR MER**



RÉSERVATIONS AUX HEURES DE MAIRIE
INFOS 06 48 25 62 29 OU 06 08 25 96 01





Associations



L'association "Les Aristoprinces" communique :

L'association LES ARISTO'PRINCES, créée le 1er novembre 2021 à Biache-Saint-Vaast, est composée de 6 membres: Lydie, Fabrice, Catherine, Caroline, Kelly et Cindy.

Notre association, à but non lucratif, a pour objectifs de prendre en charge les chats errants en difficulté et de lutter contre la prolifération féline. Il peut nous arriver de prendre en charge des chiens mais cela reste exceptionnel. Notre secteur d'intervention se limite aux communes limitrophes de Biache-Saint-Vaast et comprend donc : Biache-Saint-Vaast, Pelves, Plouvain, Fresnes-Les-Montauban, Vitry-En-Artois et Hamblain-les-Prés.

Si vous souhaitez nous aider à les aider, vous pouvez devenir famille d'accueil, faire des dons pécuniers ou alimentaires. Pour cela, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook les Aristo'Princes ou par mail lesaristoprinces@gmail.com.

Pour rappel, l'identification est obligatoire et primordiale pour retrouver votre animal égaré. La stérilisation est essentielle pour éviter la prolifération féline et pour préserver la santé de votre animal. Elle minimise, entre autres, la transmission de maladies. Nous tenons à remercier la société SPECIAL FACADE ainsi que la société AD GRAVURE pour leur soutien depuis le début de cette aventure.

L'association "A vos toiles et pinceaux" communique :

Notre exposition picturale aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 avril 2024 de 14h à 18h à la salle des fêtes Jean Moulin. Le thème de l'exposition sera « Nature Sauvage ». L'entrée est gratuite. Une tombola permettra de gagner 2 tableaux.



Social

Devenir famille d'accueil

Le service de la protection judiciaire de la Jeunesse recrute des Familles d'Accueil pour l'UEHD 62.



Femme ou homme, célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, en appartement ou en maison, en milieu rural ou urbain, peu importe. L'essentiel est de disposer de qualités relationnelles, d'écoute, d'autorité et de patience. Les jeunes accueillis ont avant tout besoin de personnes solides et disponibles, en mesure de comprendre leur situation et de s'y adapter, tout en leur offrant un cadre rassurant.





Culture

Sortie au 60ème salon International de l'Agriculture



Pour cette 60ème édition, les Biachois et extérieurs, accompagnés par Véronique DUMARQUEZ-LARDIER, Adjointe à la Culture, et Christelle LESPAGNOL, Adjointe à la Jeunesse, se sont rendus au Salon de l'Agriculture, ce samedi 24 février au Parc des Expositions, porte de Versailles à Paris. Ce salon rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole avec découverte et dégustations des produits des régions de France, d'Outremer et du Monde. Cette année, c'était la race Normande qui fut à l'honneur sur le Salon "Oreillette" et ses éleveurs Lucie et François.



Environnement

Une initiative écologique: la plantation de 120 pieds de haie



Dans un geste en faveur de l'environnement et de la biodiversité locale, les chasseurs de la société «Le Gaillompresz», sous l'impulsion de M. Fabien GERZAGUET, se sont unis à la Fédération Départementale des Chasseurs pour planter une haie de 120 pieds, avec le soutien précieux de la municipalité.



Cette initiative démontre l'engagement des chasseurs envers la préservation de la nature et leur contribution à l'amélioration des habitats fauniques. Les chasseurs impliqués dans ce projet démontrent un engagement concret en faveur de la biodiversité. Bien loin de l'image souvent stéréotypée qui leur est associée, ces passionnés de nature s'investissent activement dans la préservation des écosystèmes et la protection des espèces sauvages. Cette plantation de haie est un exemple inspirant de leur contribution à la conservation de la nature. Un Modèle pour l'Avenir !



Environnement

Hauts-de-France propres

Ce Dimanche 17 mars 2024, de 10h à 12h, nous vous invitons à participer à l'opération « Hauts de France Propres ».

Rendez-vous sous le préau de l'Espace Culturel Jules FERRY.

Les gants et gilets fluos seront fournis uniquement aux enfants.



Jeunesse

Chasse à l'œuf et vacances de printemps



La municipalité, en partenariat avec Hyper U, invite les enfants jusqu'à 10 ans, le dimanche de Pâques, 31 mars, à 10h précises au parc de la Flânerie (entrée côté parking Hyper U). Entrée gratuite.

Une partie du parc sera réservée aux enfants jusque 5 ans inclus, accompagnés d'un parent, et une autre sera ouverte aux enfants âgés de 6 à 10 ans

Gratuit!

**DIMANCHE
31 MARS 2024
à 10 h précises**

CHASSE À L'OEUF

Parc de la Flânerie - Entrée côté Hyper U

Une partie du parc sera dédiée aux enfants jusque 5 ans inclus, accompagnés d'un parent et l'autre partie sera réservée aux enfants âgés de 6 à 10 ans.

Organisée par la Municipalité de Biache-Saint-Vaast en partenariat avec Hyper U

15, 16, 17 Mars 2024 Hauts-de-France PROPRES 7 EDITION

UN NETTOYAGE GRANDEUR NATURE!

2023, 4 700 000 DÉCHETS RASSEMBLÉS EN 2024 (MÉTIÈRE PROPRE)

Le dimanche 17 mars 2024 de 10h00 à 12h00
Biache Saint Vaast dans la cour de l'Espace Culturel face à la Mairie

Accueil de loisirs

Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai inclus. Inscriptions sur "MyPerischool" jusqu'au 12 avril.

Récréacontes

L'équipe d'animation propose des ateliers créatifs gratuits et la découverte des contes pour les enfants de 6 à 10 ans.

Les mardis 23 et 30 avril puis les jeudis 25 avril et 2 mai de 14 à 17h à la bibliothèque municipale. Inscriptions auprès de Karine Comble aux heures de bureau au 06.73.88.44.67

Vacances buissonnières

Christelle LESPAGNOL, Adjointe à la jeunesse, propose des ateliers gratuits ludiques autour du Français, niveau CP, CE1 et CE2. Les séances se dérouleront lundi 29 et mardi 30 avril puis jeudi 2 et vendredi 3 mai de 10h30 à 12h, à l'école Jean de la Fontaine. Inscriptions en mairie au 03.21.50.07.27.

Vacances d'hiver

L'accueil de loisirs a battu son plein durant les 2 semaines de vacances de février-mars, où plus de 220 enfants ont participé aux activités proposées par une vingtaine d'animateurs, sous la direction de Karine COMBLE et de Cindy COUSSIN.





Sécurité

Voirie

Afin de donner une meilleure visibilité aux personnes venant de la rue Jean Jaurès qui s'engagent sur la départementale RD43 rue Pasteur, nos services ont déplacé le totem d'affichage vers le muret du square colonel Arnaud Beltrame.

Cette modification va pouvoir donner un angle de vue plus élargi, et ainsi renforcer notre sécurité.



Sécurité des espaces verts et de l'école Jean de la Fontaine

Nous souhaitons également la bienvenue à Bernard DELABRE qui viendra renforcer la sécurité aux abords des écoles afin de permettre la fluidité de la circulation pendant les heures d'entrées et de sorties mais aussi informer les usagers sur les bonnes pratiques et les moyens mis à leur disposition.

Il aura également la mission de relever toute anomalie sur nos espaces verts, ainsi que dans notre beau marais.



Vie économique

JEFF MULTISERVICES communique :

Spécialisé dans le chauffage au bois, entretien SAV ramonage poêles à granules et à bois, petits travaux à domicile en tous genres. Vous pouvez acheter le matériel et je fais l'installation. Les biachois bénéficient de tarifs réduits

Contact : 06 23 47 22 36.



Sécurité de l'école maternelle

Depuis quelques temps, vous avez pu apercevoir au passage piéton de l'école Charles Perrault Gérard GERZAGUET que nous souhaitons mettre à l'honneur par son engagement volontaire.

Ainsi, la traversée de nos enfants et parents aux entrées et sorties d'école par tous les temps est assurée.

Nous lui avons attribué un gilet SÉCURITE ÉCOLE photoluminescent afin qu'il puisse être vu et respecté de tous. UN GRAND MERCI.



CIVISME !
Les poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique

La commune rappelle que les poubelles privées ne doivent pas rester sur la voie publique pour des raisons de sécurité et de salubrité publique.

L'indiscipline de certains peut contraindre les policiers municipaux à verbaliser, sauf à justifier d'une impossibilité réelle de ne pouvoir les rentrer dans les cours, jardins ou garages.





Travaux

Réfection du parcours de cross et aménagement d'une piste finlandaise

La tempête de 2019 avait fait s'écrouler de nombreux arbres sur le parcours du célèbre cross Léon Javelot. Les athlètes avaient dû depuis s'adapter à un parcours de substitution.

La zone boisée étant devenue dangereuse avec des bois cassants et des sujets risquant de s'écrouler, une réflexion de fond a été menée par Anthony BOLZATI, coordinateur technique de la ville, afin que la reprise du parcours ne soit pas une simple opération d'abattage et d'élagage qui aurait impacté fortement le budget de fonctionnement, mais un projet valorisant et utile à tous.

Aussi, une piste finlandaise composée des résidus de bois présents sur site, sera jumelée au parcours de cross traditionnel.

Cet équipement, le seul de la communauté de commune et de l'arrageois, permettra de réaliser des courses sur un support novateur dans un cadre arboré, à la biodiversité conservée et aménagée. Le parcours sera également pourvu de postes d'observations de la faune pour les ornithologues photographes et les amoureux de la nature ; Des plantations seront réalisées afin de remplacer les arbres tombés durant la tempête.

Cette réalisation sera suivie de l'aménagement définitif du terrain d'entraînement de football, et de la création de mares et de noues sur la dernière partie du marais.



Travaux rue de la Commune de Paris

Les travaux d'eau et d'assainissement sont maintenant terminés. La reprise des enrobés de la rue de la riviérette ont finalisé ce chantier qui aura duré presque 10 mois, et nous vous remercions pour votre patience.

L'opération de reprise des voiries quant à elle démarrera début avril. Elle comprendra des agencements paysagers sur les berges de la riviérette, des aménagements de sécurité visant à limiter les excès de vitesse, ainsi que la reprise des bordures et trottoirs.

Ce chantier d'une durée d'environ cinq mois, dont l'objectif premier est le renforcement de la qualité de vie, sera la dernière étape d'un réaménagement complet du quartier du marais, avec le parcours de cross et la piste finlandaise, la reprise des parkings des étangs à venir, le terrain d'entraînement, et la plantation du verger.



Sports

Durant ce mois de février, le service des sports a continué à proposer ses activités habituelles avec notamment les sorties de marche nordique et bungypump, les interventions en temps scolaire avec les écoles maternelles, les primaires et l'accueil de loisirs, mais aussi le stage sportif réservé aux adolescents durant les vacances d'hiver, le tout encadré par Laurent HURE. Côté travaux : le parquet du dojo a retrouvé sa jeunesse avec la pose d'un sol rouge flamboyant par la société Géraud LEGRAND. Côté associations : deux clubs ont été récompensés pour leur structuration : l'USB Football a reçu le LABEL FFF Crédit Agricole du District Artois pour son travail dans les catégories jeunes, et l'US Biache Athlétisme, 4 labels de la part de la Fédération Française, notamment un label or pour son école d'athlétisme. L'Aïkido a reçu à l'occasion d'un stage Roland GILBERT, responsable technique national. Vous pouvez retrouver tous les résultats de nos sportifs chaque lundi grâce au Biache Sport News, disponible sur notre site et nos réseaux sociaux.





Agenda

- 09 mars** Don du sang organisé par l'association des donneurs de sang bénévoles (Salle Jean MOULIN)
- 10 mars** Parcours du cœur organisés par le service des sports, La Balade Biachoise et le canoë-kayak biachois (base nautique Léon JAVELOT)
- 17 mars** Concert de l'harmonie La Renaissance (Salle Jean MOULIN)
- 15 mars** "Hauts-de-France propres" scolaires (Ecole Jean de la FONTAINE)
- 17 mars** "Hauts-de-France propres" organisés par la Municipalité (Espace Culturel Jules FERRY)
- 19 mars** Fin des hostilités en Algérie
- 23 mars** Carnaval de l'école maternelle (Ecole maternelle Charles PERRAULT)
- 23 et 24 mars** Mini Démo Biache Gym Jeunesse (Complexe sportif Emile HURE)
- 24 mars** Loto organisé par l'US Biache football (Salle Jean MOULIN)
- 27 mars** Finales départementales UNSS de futsal et handball organisée par le collège et l'UNSS (Complexe sportif)
- 30 mars** Repas dansant organisé par le judo club (Maison des sociétés)
- 31 mars** Chasse à l'œuf organisée par la municipalité (Parc de la Flânerie)
- 04 avril** Semaine olympique et paralympique organisée par le service des sports et le CDOS 62 (Complexe sportif)
- 06 avril** Disco Party, soirée dansante organisée par le comité des fêtes (maison des sociétés)
- 06 & 7 avril** Exposition picturale de l'association "A vos toiles et pinceaux" (Salle Jean MOULIN)
- 07 avril** Marché traditionnel (centre ville)



Etat Civil



Toutes nos félicitations pour la naissance de :



Enéa HUMEZ fille de Cindy RICHARD et de Jonathan HUMEZ, née le 29/01/2024



Toutes nos condoléances aux familles de :

M. Jacques POULAIN décédé le 26/01/2024 à l'âge de 76 ans

M. Bernard LANEL décédé le 01/02/2024 à l'âge de 81 ans

Mme Apollonia ASPRA née PACIOCCO décédée le 04/02/2024 à l'âge de 92 ans

M. Didier LEROUX décédé le 07/02/2024 à l'âge de 67 ans

M. Michel LAMAISON décédé le 10/02/2024 à l'âge de 81 ans

M. Wladyslaw JAGLOWICZ décédé le 14/02/2024 à l'âge de 77 ans



Directeur de la publication

Hervé NAGLIK

Conception & réalisation

Laurent HURE

Impression Imprimerie GANTIER



facebook



[biachesaintvaast.com](https://www.biachesaintvaast.com)

biachesaintvaast

Biache Ville Sportive

Biache Animation

Chaque lundi, retrouvez le :

BIACHE SPORT NEWS

